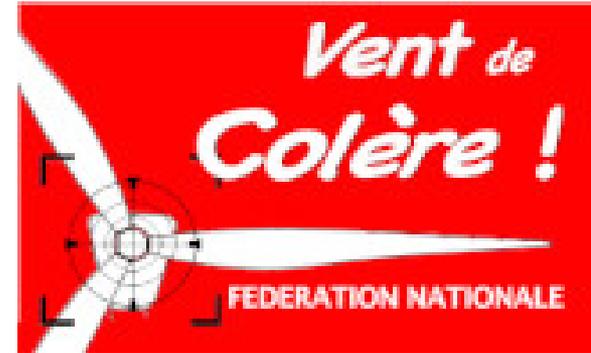




Face à l'éolien, la parole aux maires



Face à l'éolien, la parole aux maires



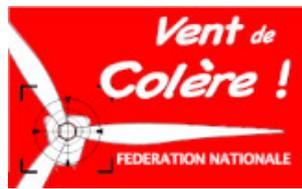
Réunion CODEP 29 juillet 2025



Ordre du jour

Face à l'éolien, la parole aux maires

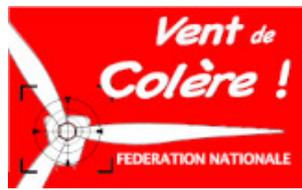
1. Debrief points-clé du 15 juillet
2. Informations-clé depuis le 15 juillet et retour RDV régionaux
3. Avancement base 54 GW - Arguments pour préfets et présidents CD
4. Objectifs et lancement du questionnaire Energies renouvelables
5. Préparations et premières invitations réunions régionales.(Août/septembre 2025)
6. Esquisses argumentaires agriculteurs/maires
7. Autres points



Points-clé 15 juillet

Face à l'éolien, la parole aux maires

1. Partager largement les informations diffusées le 15 juillet ;
2. Diffuser et remplir la base de données des projets "54 GW" dès à présent sur le lien : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdp8j9tuwr9Ofo35YLjXm_HRMnmi7K-BAgcXrayspv0Hx4-jA/viewform?usp=dialog
3. Faire connaître le questionnaire sur la connaissance des EnR (disponible via Google Form à partir du 21 juillet) ; <https://forms.gle/vL6k3WJb5AKprH2X8>
4. Au-delà des 4 réunions déjà programmées (Châlons en Champagne, Vannes, Meaux et Amiens) , nous invitons chacun à formuler, si possible d'ici le 28 juillet, des propositions pour les autres régions afin de finaliser le programme et d'organiser les appuis nécessaires en vue de leur préparation, lors de la prochaine réunion du 29 juillet;
5. Commencer à structurer les CODEP par département de façon à être opérationnel pour les réunions régionales et prendre le relais départemental à partir du 15 octobre



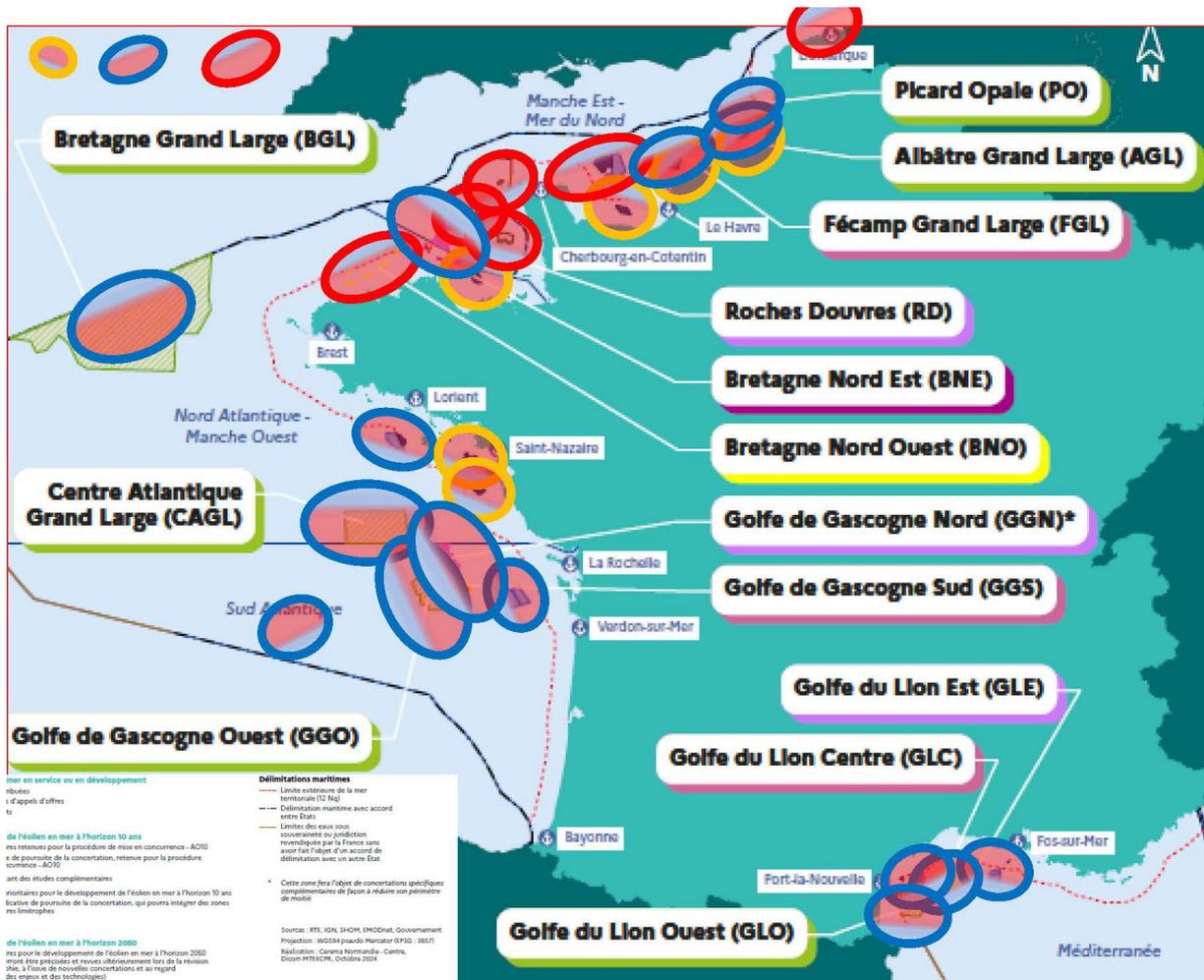
Informations clé depuis le 15 juillet

Face à l'éolien, la parole aux maires

1. Position Renaissance pro éolien en mer et solaire
2. Communiqué de presse RETM sur l'éolien en mer du 28 juillet
3. Position EDF sur les énergies électriques intermittentes
4. Rapport RTE S1 2025
5. Lancement le 17 juillet du processus de réactualisation des « Futurs énergétiques 2050 » de RTE
6. Retour Rencontres avec préfets et présidents de départements
7. Près de 400 visites sur le site RETM le 24 juillet après le message de Vent des Maires

Les projets éoliens offshore démesurés Une folie en France à 15 kms des côtes

Zone de visibilité à 15 kms pour l'existant (orange), le posé (rouge) et le flottant (bleu)



Source carte :

ZONES
PRIORITAIRES
RETENUES POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE L'ÉOLIEN EN
MER

décision du
17/10/2024

NOR : PTDM2424204S4

Les projets éoliens offshore démesurés

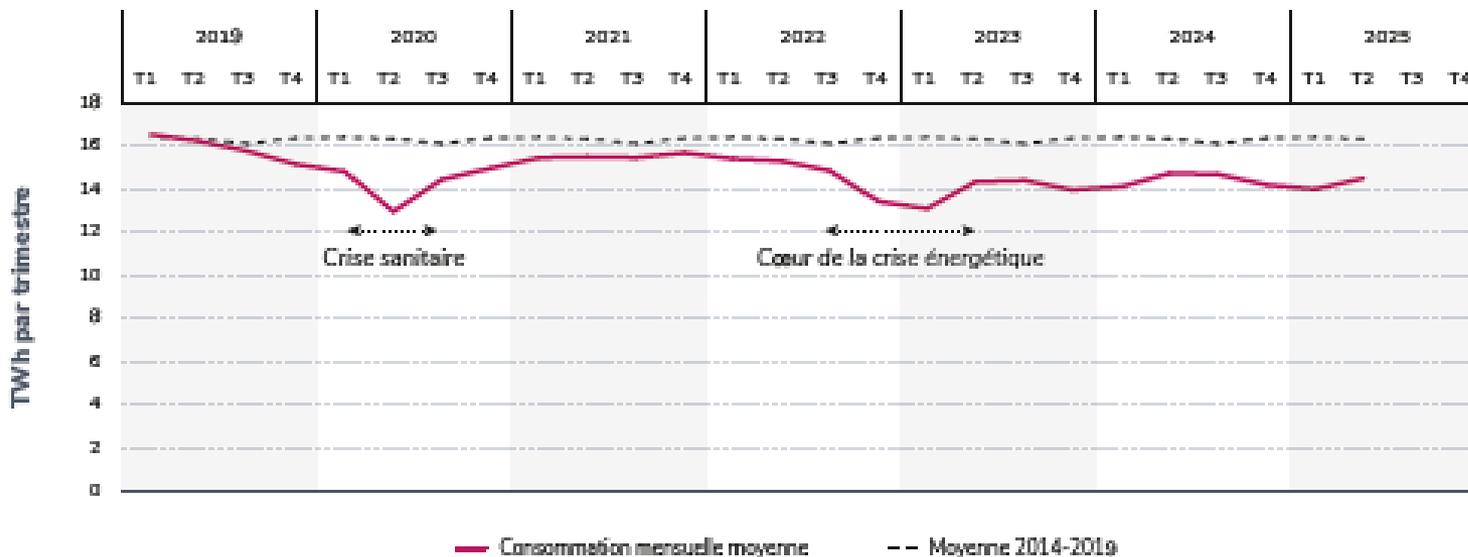
Alerte rouge sur l'éolien en mer

- ▶ Le Réseau Energies Terre & Mer (RETM) demande l'arrêt immédiat des projets éoliens en mer en cours d'étude, en concertation ou en instruction : ils sont totalement inutiles, dangereux pour le système électrique français, et défigurent les grands sites classés de nos côtes, trésor de notre tourisme national. RETM demande l'arrêt des milliards d'Euros de subventions associées qui plombent nos comptes publics.
- ▶ **INUTILE** : la surproduction d'électricité exige d'arrêter de plus en plus souvent les éoliennes en mer quand il y a du vent
- ▶ **GASPILLAGE d'ARGENT PUBLIC** : faut-il développer l'éolien en mer pour ne pas s'en servir en France ou l'exporter à perte en raison de la surproduction européenne?
- ▶ **ERREUR MANIFESTE d'APPRECIATION** : faire peser sur le budget de la France, sans évaluation, de telles dépenses publiques inutiles relève d'une grave irresponsabilité
- ▶ **Notre demande** : stopper les subventions et les appels d'offres pour l'éolien en mer et toutes les énergies électriques intermittentes tant qu'une évaluation socio-économique des mix énergétiques et des alternatives prévisibles et pilotables n'aura pas été soumise à la représentation nationale.

Rapport RTE S1 2025 - Stagnation consommation électrique industrielle

Face à l'éolien, la parole aux maires

Figure 2 - Évolution trimestrielle de la consommation des grands consommateurs d'électricité raccordés au réseau de RTE, entre 2020 et 2025

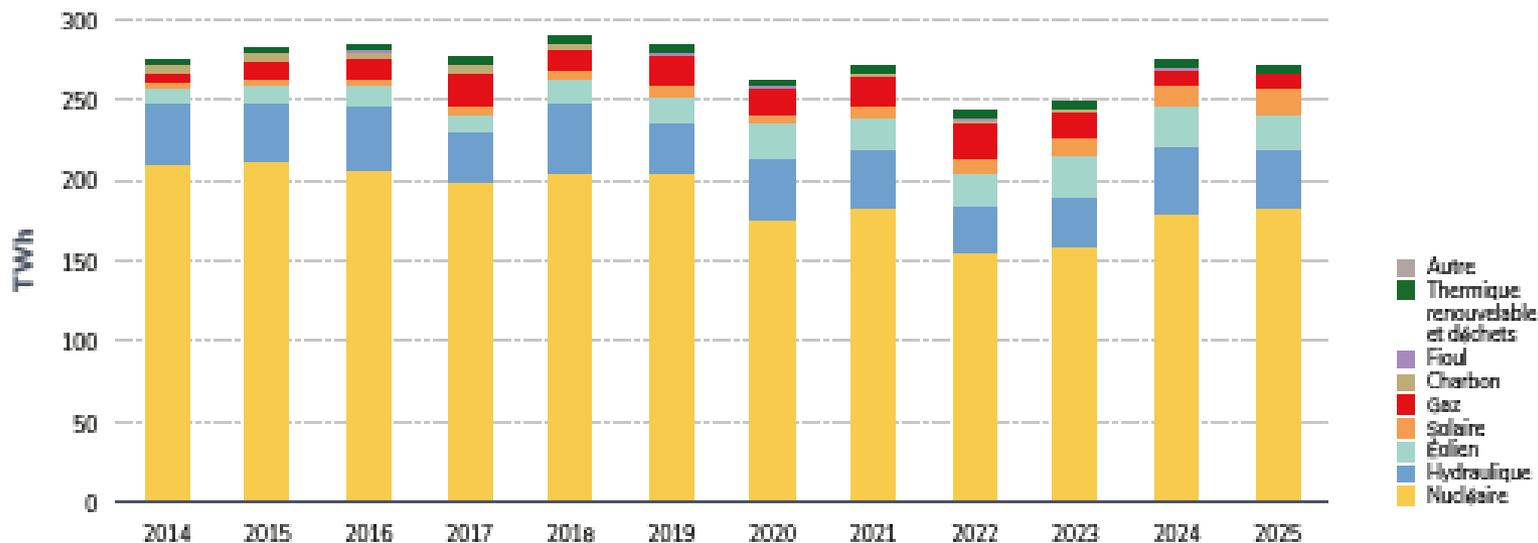




Face à l'éolien, la parole aux maires

Rapport RTE S1 2025 – Production Baisse éolien/Augmentation solaire

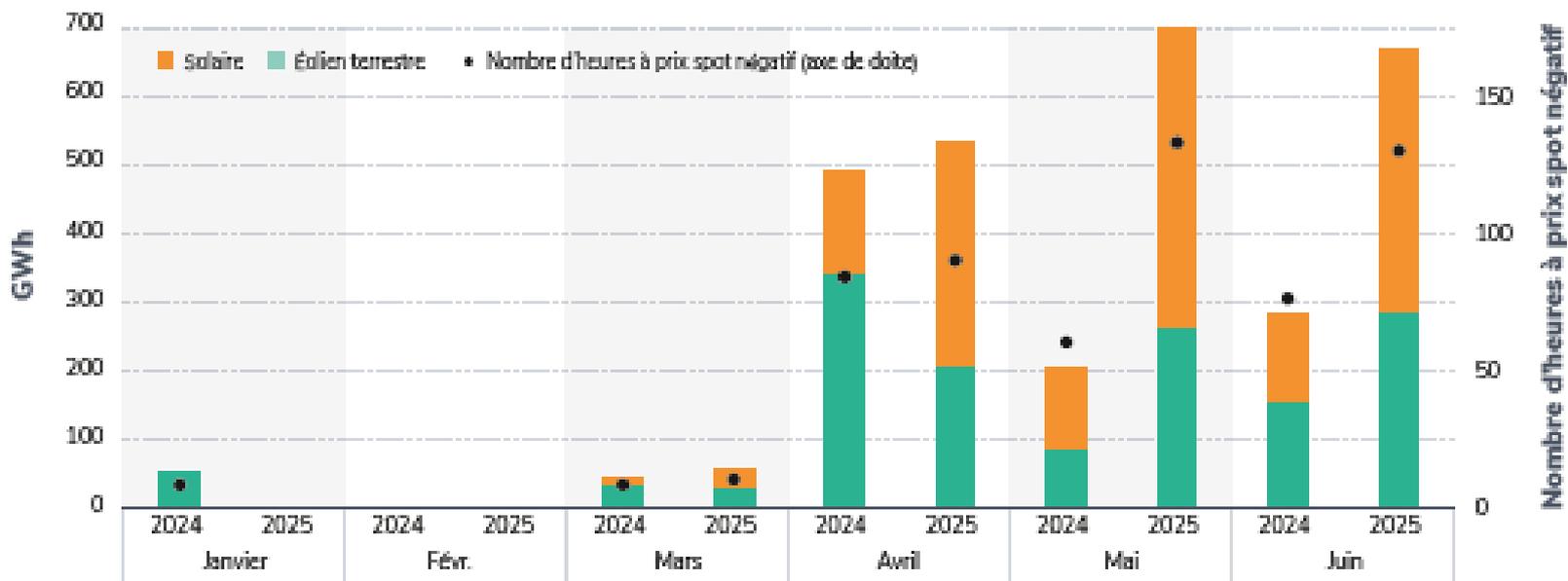
Figure 3 - Production d'électricité en France par filière, au cours du premier semestre, entre 2014 et 2025



Rapport RTE S1 2025 Augmentation Volume Ecrêtement Eolien et solaire

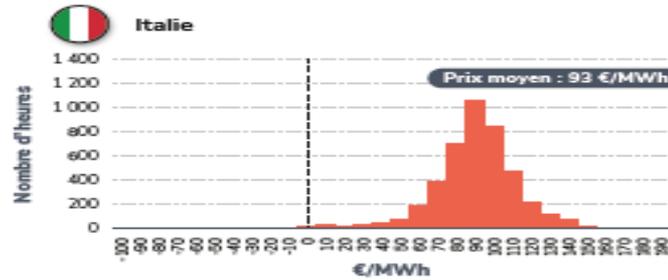
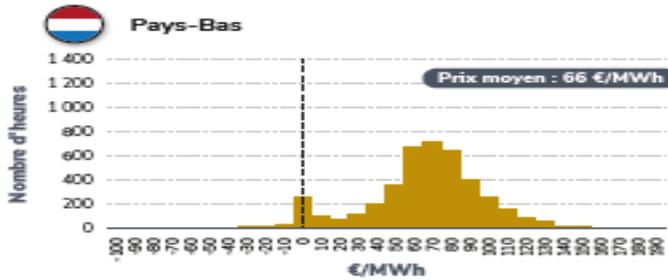
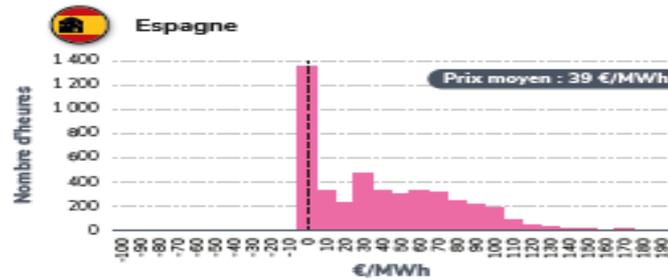
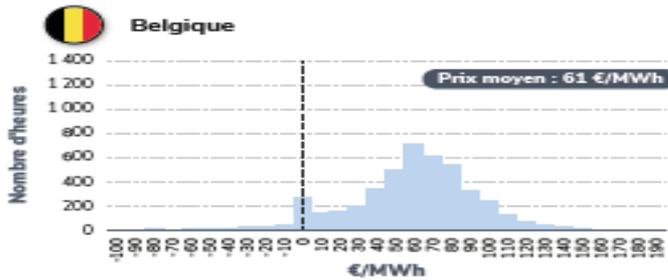
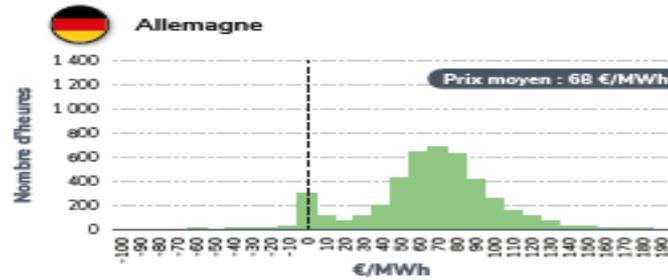
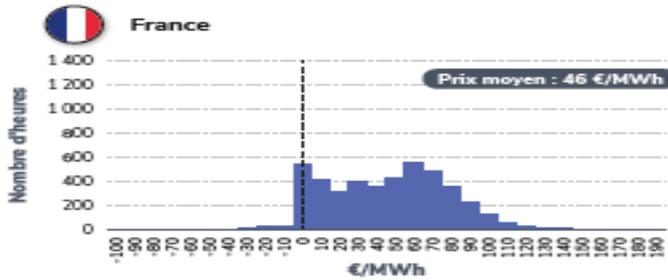
Figure 19 - Volumes EnR (éolien et solaire) écrêtés par mois en situation de prix spot négatifs, au premier semestre 2024 et 2025

Estimations RTE. Données provisoires pour juin 2025.



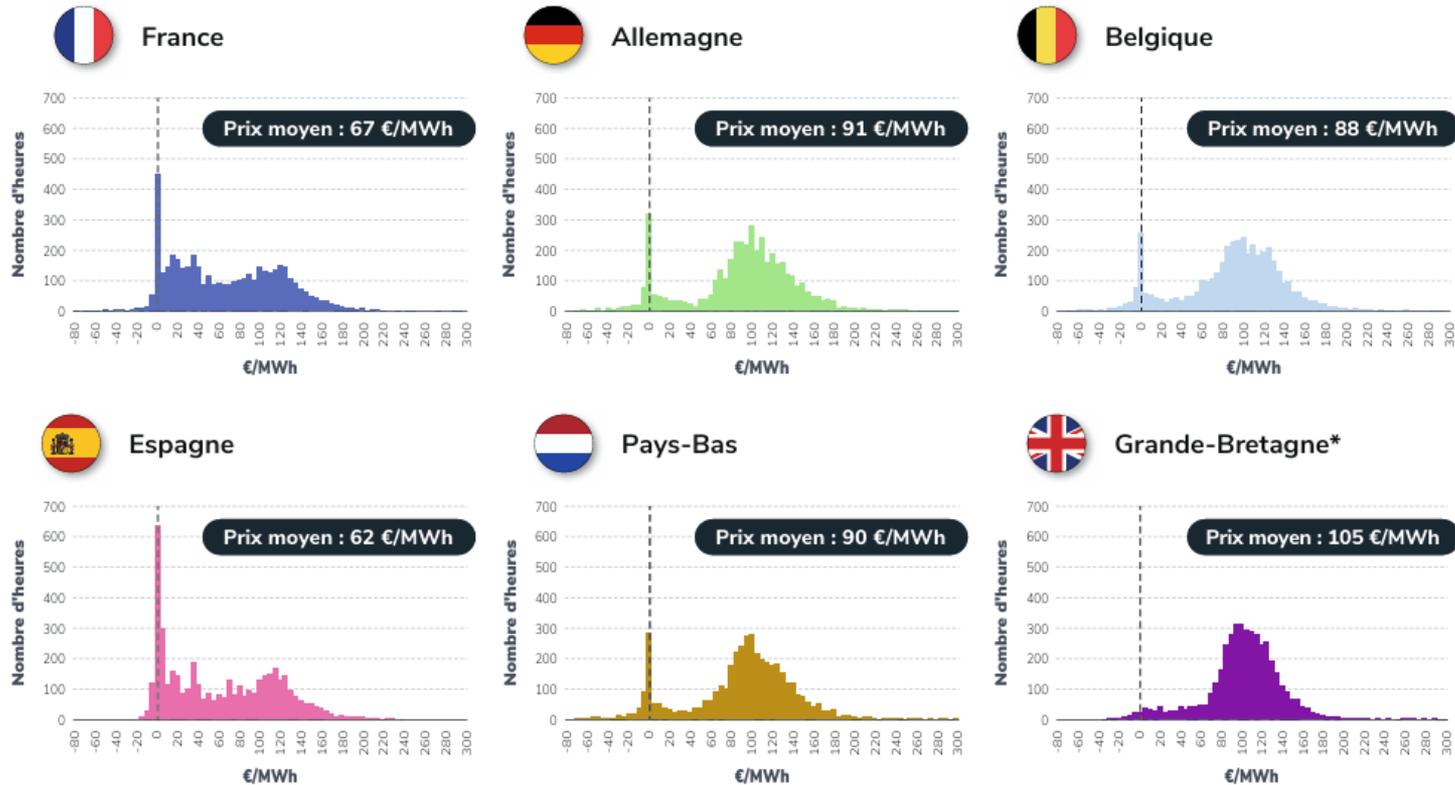
Prix négatifs S1 2024

Figure 4 : Distribution des prix spot pour différents pays européens au cours du premier semestre 2024



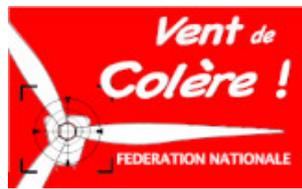
Prix négatifs S1 2025

Figure 15 - Distribution des prix spot horaires pour différents pays européens au premier semestre 2025 (la barre correspondant au prix 0 €/MWh indique le nombre d'heures où le prix était compris entre -2,5 et 2,5 €/MWh, etc.)



* Le prix affiché ne concerne pas l'Irlande du Nord, qui fait partie d'une zone de marché différente, avec la république d'Irlande. Sont affichés les prix compris entre -80 et 300 €/MWh

Sources : EPEX, OMIE



Révision Futurs énergétiques 2050

Face à l'éolien, la parole aux maires

1. Processus engagé par RTE le 17 juillet jusque fin 2026 avec 3 niveaux de concertation

1. Concertation des parties prenantes
2. Comité de suivi parlementaire (9 députés et 9 sénateurs désignés par les Pdt de l'AN et du Sénat)
3. Conseil scientifique (experts reconnus climat, économie, aménagement territoire)

2. Calendrier

- | | |
|----------------------------------------------------------------|-------------------|
| 1. Cadrage de l'étude | T3-T4 2025 |
| 2. GT techniques (mensuel) | T3 2025 – T2 2026 |
| 3. Simulation et analyses | T12026-T32026 |
| 4. Publication rapport | T4 2026 |
| 5. Concertation publique N°1 (cadrage) | T4 2025 – T1 2026 |
| 6. Concertation publique N°2 (1 ^{ers} enseignements) | T2 2026-T3 2026 |

3. Scénarios de consommation électrique en 2050

- | | |
|--------------------------------------------------|--------------|
| 1. Sortie fossiles – Forte évolution mode de vie | 550/700 Twh |
| 2. Sortie fossiles – sans révolution mode de vie | 700/1000 Twh |
| 3. Sortie fossiles – croissance éco forte | 900/1050 Twh |

4. 5 Trajectoires de production

1. 2 Trajectoires sans nouveau nucléaire (100% EnR en 2050/Prolongation nucléaire existant)
2. Relance nucléaire 8 EPR2 / Développement EnR
3. Relance nucléaire 14 EPR2+SMR en 2050 / Développement EnR
4. Relance massive nucléaire et arrêt développement éolien et solaire (equiv. Scénario CEREME)



Révision Futurs énergétiques 2050

Face à l'éolien, la parole aux maires

Comité de suivi parlementaire de réactualisation Futurs énergétiques 2050								
Assemblée Nationale				Sénat				
AN	Parti	Départ	Région		Parti	Départ	Région	
Aurelie Trouve	LFI	93	IDF	Dominique Estrossi Sassor	REP	6	PACA	
Sandrine Lefeur	EPR	29	Bretagne	Jean-François Longeot	UC	25	BFC	
Antoine Armand	EPR	74	AURA	Vincent Dela haye	UC	91	IDF	
David Amiel	EPR	75	IDF	Fabien Gay	PC	93	IDF	
Alma Dufour	LFI	76	Normandie	Daniel Gremillert	REP	88	GE	Agriculteur
Jean-Luc Fugit	EPR	69	AURA	Nadège Havet	RDPI	29	Bretagne	
Julie Larnoes	Verts	44	PDL	Christine Lagarde	REP	92	IDF	
Raphael Schellenberger	Non in	67	GE	Vincent Louault	Horizo	37	CVL	Agriculteur
Jean Philippe Tanguy	RN	80	HDF	Franck Montauge	PS	32	Occitanie	Ingénieur
IDF	5	sureprésentée						
Nouvelle Aquitai	0							
Bretagne	2	2 du 29						
GE		pas de la partie Ouest GE						
LR	0	à l'AN						
RN	1	sous-représenté						
HDF et GE sous représentées car 50% de l'éolien								
Pro Energie électrique intermittente								
Stop Energie électrique intermittentes								



Face à l'éolien, la parole aux maires

54 GW de projets dans le « tuyau » à identifier et stopper

- Identifier les projets dans **les 4** catégories Eolien terrestre/ Repowering/Eolien maritime / Champssolaires
- Les mettre dans la base avec le lien suivant :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdp8j9tuwr9Ofo35YLjXm_HRMnmi7K-BAGcXrayspv0Hx4-jA/viewform?usp=dialog
- Préparer les arguments de moratoire pour les préfets

Projet en développement au 31/12/2024					Source ODRE	
		Eolien Terrestre	Eolien en mer	Photovoltaïque		
Auvergne Rhône-Alpes		0,4		2,5	2,9	5,4%
Bourgogne Franche-Comté		1,4		3,0	4,4	8,1%
Bretagne		0,5	2,2	0,7	3,4	6,3%
Centre Val de Loire		1,0		3,1	4,1	7,6%
Corse					0,0	0,0%
Grand Est		3,0		2,0	5,0	9,2%
Hauts de France		2,0	0,6	1,5	4,1	7,6%
Normandie		0,6	3,5	0,7	4,8	8,9%
Nouvelle-Aquitaine		2,7	2,0	10,7	15,4	28,5%
Occitanie		0,7	1,4	3,5	5,6	10,4%
Pays de Loire		0,4	0,5	1,5	2,4	4,4%
Provence Côte d'Azur				1,4	1,4	2,6%
Ile de France				0,6	0,6	1,1%
Total	54,1	12,7	10,2	31,2		
		23,5%	18,9%	57,7%		



Avancement base 54 GW - Arguments pour préfets et présidents CD

Face à l'éolien, la parole aux maires

1. 89 projets renseignés au 21 juillet (12,3% des puissances, mais 6,5% des projets terrestres)
2. 65 photovoltaïque/23 Eolien terrestre/1 éolien en mer
3. Total : 6671 MW 2,14 GW/0,54 GW/4 GW
4. Projet moyen PV : 32,8 MWc
5. Projet moyen éolien : 23,3 MW
6. Arguments d'intérêt public pour préfet et présidents CD
 - 54 GW non conforme aux votes du Parlement (Sénat comme AN : maxi 200 TWh en 2030, voire moins)
 - Motifs moratoires
 - Inutilité face à la surproduction (rapport RTE/Position EDF juillet 2025)
 - Artificialisation des sols
 - Préservation des fonctions de production agricole sur les terres de grande culture
 - Protection des patrimoines
 - Défendre bien public et intérêt collectif versus intérêt individuel et intérêt financier des promoteurs



Un questionnaire pour sensibiliser l'opinion : Les 16 énergies renouvelables produites en France

Face à l'éolien, la parole aux maires

1. **Hydraulique**
2. **Biomasse (Bois énergie)**
3. **Biogaz** (Biométhane, pyrogazéification, gazéification hydrothermale)
4. **Biocarburant**
5. **E-carburant**
6. **Eolien terrestre non pilotable**
7. **Eolien offshore non pilotable**
8. **Géothermie de surface** (sondes géothermiques PAC O/O)
9. **Géothermie profonde** (aquifères)
10. **Pompes à chaleur R/R** (remplacement radiateurs électriques)
11. **Pompes à chaleur R/O** (remplacement chaudière gaz ou fuel)
12. **Chaleur renouvelable et de récupération**
13. **Solaire thermique**
14. **Champ solaire en zone agricole non pilotable**
15. **Photovoltaïque individuel (petite toiture) – non pilotable**
16. **Photovoltaïque consommation collective (grande toiture**



Objectifs et lancement du questionnaire « *Connaissez-vous toutes les énergies renouvelables?* »

Face à l'éolien, la parole aux maires

1. Faire connaître toutes les énergies renouvelables et pas uniquement Eolien/Solaire
2. Lien : <https://forms.gle/vL6k3WJb5AKprH2X8>
3. Approfondissement pour les maires et les habitants de la réflexion ZADER
4. Stopper la doxa Eolien/Solaire du gouvernement
5. Préparer les bases de l'étude d'impact avec enjeux qualitatifs
6. Première communication lors de la conférence de presse du 16 septembre
7. Document de contribution pour l'étude d'impact socio-économique

Donc importance d'une diffusion massive et rapide pour garantir

1. Représentativité territoriale
2. Diffuser les résultats et propositions à partir de mi-octobre



Les réunions publiques régionales avant le débat à l'Assemblée nationale

Face à l'éolien, la parole aux maires

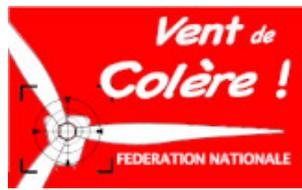
1. Une mobilisation nationale dans la continuité du 19 octobre et du 24 mai
2. Une mobilisation des parties prenantes (Elus, agriculteurs) avec des tiers de confiance
3. Un amorçage des CODEP à l'échelle régionale
4. Un ordre du jour (100 à 120')
 1. Ouverture (Maire / Pdt CD) 10'
 2. Retour questionnaire / Films pour illustrer 10'+ 2 fois5'
 3. TR1 : Comment la région X peut contribuer à faire baisser le coût de l'électricité ? 20' +Q/R
 4. TR2 : Comment les énergies renouvelables peuvent contribuer à la transition énergétique et au développement équilibré de la Région X? 20' +Q/R
 5. Slido questionnaire et prochaines étapes dans la Région 15'
 6. Conclusions 5'
5. Un message clair pour le débat à l'Assemblée nationale des 22 et 23 septembre
6. Les dates actées/*envisagées*
 - 30 août 18h00 Chalons en Champagne (Grand Est)
 - 2 septembre 18h00 Vannes (Bretagne)
 - 6 septembre 18h00 Meaux (IDF)
 - 8 septembre 18h00 Amiens (Hauts de France)
 - 9-18 septembre Pays de Loire /CVL/Normandie/BFC/ Aura/Nouvelle Aquitaine/Occitanie/Sud



Préparations et premières invitations réunions régionales Août/septembre 2025

Face à l'éolien, la parole aux maires

Tableau Réunion régionales										
Région	Ville	Jour	Heure	Salle	Nb Place	Envoi invitati	Relance	Annonce pres	Via pétitions	Asso invitante
Grand Est	Chalons	30-août	18 h-20h	Amphi Pelloutier	270	27-juil	18-août	16-août		4 EEDAM/ECEP51/Courville Patrimoine/
Bretagne	Vannes	02-sept	18h-20h	Palais des Arts Salle 112	115	29-juil	18-août	16-août		5 ASGR/Gerveur/PIEBIE M/NEMO/Gardez les Cap/13 vents / Pludeolienne
Hauts de France	Amiens	08-sept	18h-20h	Chambagri	nd	30-juil	18-août	16-août		4 EEDAM/Stop éolien HDF/Asur/Sites&Monuments
Ile de France	Meaux	06-sept	18h	Mairie	nd		18-août	16-août		3 EEDAM/Asso Montargis/Poligny/..
Pays de Loire	Nantes									
Centre Val de Loire	Orleans									
AURA	Clermont-Ferrand									
PACA										
BFC										
Nouvelle-Aquitaine										
Occitanie										
Normandie										



Propositions Comités départementaux de l'Énergie : OBJECTIFS

Face à l'éolien, la parole aux maires

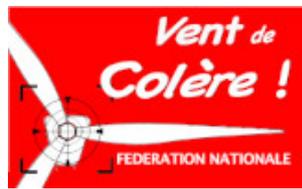
- **Bloquer les 54 GW de projets** (éolien terrestre, éolien maritime, PV sur champs agricoles) en cours de préparation et d'instruction (voir note jointe) dans toutes les Régions françaises
- Proposer à l'échelle départementale les **alternatives renouvelables aux énergies électriques intermittentes**
- **Convaincre les agriculteurs de ne plus signer de baux emphytéotiques**
- **Convaincre les maires de ne plus signer de conventions de servitude**
- **Préparer les conditions de mise en œuvre des énergies renouvelables non électriques** avec les élus et les syndicats départementaux de l'énergie



Propositions Comités départementaux de l'Énergie : METHODE

Face à l'éolien, la parole aux maires

- Associer de façon étroite les agriculteurs et les élus à la démarche
- Diffuser les informations sur les vérités cachées des Energies électriques intermittentes
- Création d'une base de données dans chaque département des 54 GW pour établir les raisons et conditions de leur suspension (voir en complément et en parallèle type approche globale pour l'éolien offshore)
- Diffuser les fiches établies dans chaque département sur les énergies renouvelables pilotables
- Informer de façon large et collective à l'échelle des circonscriptions dès fin août 2025
- Faire intervenir des tiers de confiance et des acteurs reconnus qui mobiliseront à l'échelle locale (Députés, sénateurs, Pdt département, Région, syndicaliste, organismes consulaires, acteurs économiques, scientifiques, professeurs d'université,)
- Cibles : Journées du Patrimoine du 20/21septembre, Débat PPL à l'Assemblée nationale fin septembre / Elections municipales
- Première série de réunion en septembre dans les 12 régions concernées : Hauts de France, Normandie, Ile de France, Centre, Bretagne, Pays de Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Sud, AURA, BFC, Grand Est avec annonce des dates entre le 15 juillet et le 29 juillet (save the date).



Les réunions publiques d'ici les élections municipales

Face à l'éolien, la parole aux maires

1. Une stratégie à définir après le vote de l'AN et de la CMP mi-octobre 2025 (Etude d'impact / Décret PPE3)
2. Utiliser le retour d'expérience des réunions régionales de septembre 2025
3. Une méthode pour communiquer et faire partager (au-delà du cercle des associations) les vérités cachées et les motifs des moratoires
4. Travail de fond localement auprès des députés et sénateurs qui sont pour certains partis encore très ignorants (*commentaire toujours d'actualité d'Yves Brechet le 28 novembre 2022*) des réalités énergétiques, économiques, sociales et environnementales des EnRi
5. Nombre limité de spécialistes de l'énergie au sein des 2 Assemblées
6. Une stratégie à définir par département pour atteindre les 5 objectifs des CODEP

Les vraies énergies
vertes pour les
différents usages



Chaleur
47%

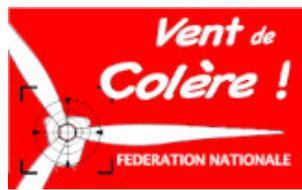
Mobilité
31%

Electricité
22%

	RESEAU	TERRITOIRE	CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT	DECARBON	EFFICACITE ENERGIE/ECONOMIE	INDICATEURS
Chaleur						
Pompes à chaleur						2
Géothermie						0
Panneaux thermiques						2
Biomasse/Pellets						5
Méthanisation						5
Recuper. Chaleur fatale						1
Réseaux de chaleur						0
Mobilité						
Biocarburant						6
Biogaz						6
Electricite/Batterie						8
Hydrogène						8
Electricité						
Hydraulique						2
STEP						2
PV Toiture						4
PV plein champ (actuel)						26
PV Plein champ (stock)						20
Eolien marin(actuel)						36
Eolien marin(stock)						26
Eolien terrestre(actuel)						37
Eolien terrestre(stock)						29

Impacts

Bon	0
Moyen	1
Mauvais	2
Neutre	0



Conférence de clôture Hypothèses calcul cible 2050

Face à l'éolien, la parole aux maires

Synthèse Estimation 40 départements et extrapolation France

	<i>Surface (ha)</i>	<i>Population</i>	<i>Geothermie</i>	<i>PV Hangars</i>	<i>Methanis^{on}</i>
Total France	54 394 000	67 970 000	TWh	TWh	TWh
Calcul* 40 dép^{nts}	24 300 908	25 500 000	57 631 925	7 536 763	18 145 532
Surface 22 métropoles	1 374 000	19 507 714			
Dép^{nts} ruraux	53 020 000	48 462 286	109 528 425	16 443 797	39 590 129

Estimation Metha industriel France (160 unités 250GWh/FNSEA O.Dauger Bretagne Août 2023)

40 000 000

Estimation SGPE /GEDF/AFPAC + AFPG (Reimsdécembre 2023)

100 000 000

* Calcul ETNEF 40 départements



- Projet cible 2050

Face à l'éolien, la parole aux maires

Estimation Enr thermiques 2050		TWh	
Géothermie de surface	Principe collectif	110	Calcul ETNEF 30% foyers en 2050
Autres PAC notamment PAC Air/Air		30	Remplacement 40% radiateurs électriques
PV Hangars	Principe collectif	16	Calcul ETNEF zones rurales
Autres PV Industriels/commercial	Principe collectif	50	Estimation
Méthaniseurs industriels	Principe collectif	40	Calcul ETNEF Zones rurales Metha Industrielle
Autres méthaniseurs		80	Données GRDF
Biomasse (Bois Energie)		120	Données SGPE
Biocarburants		135	Données CEREME
Pyrogazéification		90	Données GRDF
Total		671	



Face à l'éolien, la parole aux maires

Les 6 demandes du Courrier et du Communiqué de presse

- ▶ **Moratoire de l'éolien terrestre, de l'éolien maritime et des champs solaires en zone agricole** dans l'attente d'une étude d'impact de la PPE3, demandée par de nombreux parlementaires le 28 avril et le 6 mai, du débat avec vote sur la loi de programmation énergétique des prochaines décennies et de la publication, après vote de la loi, du décret PPE3 pour la prochaine décennie ;
- ▶ **Stop au gaspillage d'argent public et à la destruction de l'environnement** générés par des appels d'offres lancés par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) en contradiction avec les réalités énergétiques et économiques apparues depuis début 2023, notamment de surproduction de ces énergies ;
- ▶ **Prise en compte des énergies vertes thermiques renouvelables** dans la loi de programmation et le décret PPE3, notamment la géothermie de surface, les pompes à chaleur, les réseaux de chaleur, le biogaz, la biomasse et le PV en grande toiture qui contribuent à un mix énergétique durable, juste, équilibré, souverain, protecteur de notre réseau électrique, respectueux des territoires et des dépenses publiques ;
- ▶ **Intérêt supérieur majeur de réduction du coût de l'électricité** qui, depuis 15 ans, a doublé pour les particuliers et triplé pour les entreprises, ce qui implique d'entreprendre toutes les actions d'économie, en commençant par supprimer les coûts inutiles et avérés de l'éolien et du solaire en France ;
- ▶ **Prise en compte de l'avis des élus et des enjeux de développement des territoires** ruraux ou littoraux, en mobilisant au sein d'un guichet unique, à l'échelle départementale, les compétences disponibles des Syndicats départementaux de l'Énergie, des Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) ou des Territoires d'industrie.
- ▶ **Reprise totale de la PPE3 avec au préalable une loi de programmation** à l'horizon 2060 qui s'appuiera notamment sur une étude d'impact préalable à l'investissement public, sur des bases rationnelles et solides : une évaluation socio-économique qui compare les performances et impacts techniques, économiques, sociaux et environnementaux des différents scénarii réalistes, avant d'orienter les investissements publics de plusieurs centaines de milliards d'Euros pour les prochaines décennies.